

Planifions maintenant pour bâtir demain

Le nouveau PLAN D'URBANISME de LaSalle



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
MAIRIE DE LASALLE, 55 AV. DUPRAS
11 MAI 2005, 19 H**

Tous les LaSallois sont invités à participer à l'assemblée publique de consultation, afin de contribuer à enrichir le chapitre de LaSalle du premier plan d'urbanisme de la nouvelle ville de Montréal.



Manon Barbe – UCIM

*Mairesse d'arrondissement
Conseillère de la Ville de Montréal*

« Je suis fière de vous proposer de prendre part à la réalisation du Plan d'urbanisme afin que LaSalle connaisse un développement de qualité au cours des prochaines années. Mes collègues du conseil se joignent à moi pour vous remercier de participer à cet exercice emballant. Ensemble, imaginons ce que sera le territoire de LaSalle dans 10 ans! »

Manon Barbe



Alvaro Farinacci – UCIM

Conseiller de la Ville de Montréal



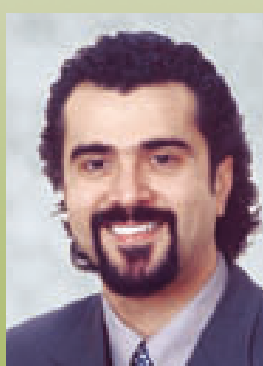
Richard Deschamps – UCIM

Conseiller de la Ville de Montréal



Oksana Kaluzny - Indépendante

*Conseillère d'arrondissement
District Sault-Saint-Louis*



Michael Vadacchino - Indépendant

*Conseiller d'arrondissement
District Cecil-P.-Newman*

LaSalle
Montréal 

Imaginons LaSalle ensemble...

Le Plan d'urbanisme de Montréal, adopté le 22 novembre 2004, est le document de référence en matière d'intervention sur le territoire. Il présente la vision d'aménagement et de développement du territoire montréalais sur un horizon de dix ans.

Le chapitre de l'arrondissement de LaSalle fera partie intégrante du Plan d'urbanisme. Il présente les orientations et objectifs spécifiques à LaSalle. Il soutient le développement équilibré et respectueux des différentes composantes de l'arrondissement en vue de répondre aux besoins de la population. Il entrera en vigueur au cours de l'été 2005.

Il est inspiré de consensus établis lors du Sommet d'arrondissement de 2002 et de la démarche de concertation du 23 mars 2004. Les LaSallois ont alors discuté des grands défis qui les attendent, notamment l'amélioration de la cohésion d'ensemble du territoire, la qualité de l'environnement et des milieux de vie, l'amélioration de l'accessibilité au territoire et l'équilibre entre secteurs d'emplois et secteurs résidentiels.

Le Plan d'urbanisme représente un contrat social entre les citoyens, la municipalité et les partenaires publics et privés en vue de concrétiser les orientations et les objectifs en matière d'aménagement et de développement du territoire.

Le présent document est le reflet d'une vision d'avenir de LaSalle pour les dix prochaines années. Pour chacune des orientations, des objectifs et des actions ont été définis.



ORIENTATIONS		OBJECTIFS	ACTIONS
	La cohésion d'ensemble du territoire laSallois	1 Établir des liens entre les secteurs de l'arrondissement	1.1 Réaliser une planification détaillée du secteur Emprise ferroviaire. 1.2 Prévoir des liens piétons, cyclables et routiers plus nombreux entre la partie nord et la partie sud de l'arrondissement. 1.3 Améliorer l'accessibilité physique et visuelle au parc régional des Rapides et au fleuve Saint-Laurent. 1.4 Étudier la faisabilité d'implanter un nouveau pont traversant le canal de l'Aqueduc dans l'axe de la rue Lapierre.
	La qualité de l'environnement bâti et naturel	2 Améliorer l'image des grandes artères et des entrées de ville	2.1 Poursuivre les efforts de mise en valeur des abords des grands axes routiers et établir les lignes directrices de l'aménagement de leurs abords. 2.2 Réaliser une planification détaillée du secteur Avenue Lafleur. 2.3 Réaliser une planification détaillée du secteur Boulevard Newman. 2.4 Réaliser une planification détaillée du secteur Rue Airlie. 2.5 Réaliser une planification détaillée du secteur Rue Saint-Patrick.
		3 Embellir les abords des canaux	3.1 Élaborer des normes particulières pour les bâtiments le long du canal de Lachine et du canal de l'Aqueduc. 3.2 Réaliser une planification du secteur Canal de l'Aqueduc. 3.3 Réaliser une planification du secteur Rue Saint-Patrick.
		4 Sauvegarder et revaloriser les bâtiments et ensembles patrimoniaux	4.1 Élaborer les modalités d'encadrement des interventions sur les bâtiments et les ensembles patrimoniaux identifiés. 4.2 Réaliser une planification du secteur Quartiers Highlands et Centre.
		5 Améliorer les rues résidentielles, protéger les espaces verts existants et développer le réseau cyclable intra-arrondissement	5.1 Étudier la pertinence et la faisabilité de réduire la largeur des rues lors de leur réfection. 5.2 Créer un programme de plantation d'arbres dans les emprises publiques et les cours avant. 5.3 Adopter un règlement sur l'enfouissement des fils électriques. 5.4 Étudier la possibilité d'enfouir les fils électriques dans les secteurs patrimoniaux et dans certains secteurs de planification détaillée. 5.5 Élaborer un plan directeur des parcs, des espaces verts et du réseau cyclable de LaSalle. 5.6 Conserver et améliorer les parcs existants. 5.7 Élaborer un programme d'acquisition des immeubles en bordure du Saint-Laurent. 5.8 Assurer une intégration harmonieuse des projets de construction et de transformation des bâtiments au cadre bâti du boulevard LaSalle, notamment par l'adoption de normes et de critères architecturaux.
		La qualité des milieux de vie et l'offre de services à la population	6 Diversifier l'offre d'habitations neuves
	7 Améliorer la qualité du stock locatif existant		7.1 Permettre, après une analyse adéquate, la transformation ou l'agrandissement de bâtiments résidentiels existants. 7.2 Élaborer un guide d'application du nouveau code du logement. 7.3 Mettre en oeuvre la Stratégie de revitalisation urbaine intégrée pour les secteurs à revitaliser.
	8 Planifier l'offre d'équipements collectifs nécessaires à la population		8.1 Élaborer une politique familiale (équipements de loisirs, services récréatifs, garderies, etc.). 8.2 Étudier la possibilité d'implanter à LaSalle un centre multifonctionnel de loisirs accessible par transport collectif. 8.3 Réaliser une planification du secteur Parc régional des Rapides.
	L'accessibilité et la desserte en transport collectif	9 Améliorer la desserte en transport collectif à LaSalle et favoriser l'intermodalité entre l'autobus, le métro et le train de banlieue	9.1 Renforcer le corridor de transport collectif sur le boulevard Newman. 9.2 Étudier la possibilité d'implanter un nouveau corridor de transport collectif entre la station de métro Angrignon et la partie ouest de LaSalle. 9.3 Réaménager la gare LaSalle après son déplacement à proximité du stationnement incitatif. 9.4 Développer à des fins résidentielles les terrains localisés à proximité de la gare LaSalle. 9.5 Étudier la possibilité de mettre en place un lien entre LaSalle et : a. la navette ferroviaire proposée entre le centre-ville et l'Aéroport international Montréal-Trudeau; b. le nouveau corridor de transport collectif possible à desservir par un système léger sur rail ou un tramway moderne à partir du Vieux-Port vers Lachine, le long du canal du même nom.
		10 Améliorer les accès au territoire depuis le réseau routier	10.1 Permettre l'accès à la route 138 nord à partir de la rue Airlie. 10.2 Revoir la configuration du viaduc Angrignon dans le cadre de la réflexion sur l'échangeur Turcot. 10.3 Étudier et mettre en oeuvre une stratégie d'amélioration de la fluidité de la circulation dans le secteur de l'avenue Lafleur et de la rue Clément. 10.4 Revoir l'accès à la route 138 depuis la rue Clément.
	L'équilibre entre le développement des secteurs d'emplois et le développement résidentiel	11 Maintenir une diversité d'emplois dans l'arrondissement	11.1 Inciter l'implantation de PME dans les bâtiments industriels désaffectés et sur les terrains industriels à mettre en valeur. 11.2 Favoriser l'implantation de nouveaux espaces industriels locatifs ou en copropriété sur le territoire laSallois.
		12 Atténuer les nuisances générées par les secteurs industriels	12.1 Créer un programme de relocalisation dans LaSalle des entreprises actuellement localisées dans des secteurs résidentiels.
		13 Consolider le développement récréotouristique en relation avec le parc riverain	13.1 Favoriser une mise en valeur du parc régional des Rapides et améliorer les liens entre la piste cyclable du Lieu historique national du Canal-de-Lachine et LaSalle. 13.2 Développer un pôle institutionnel en lien avec l'usine de production d'eau potable Charles-J.-DesBaillets et le Cégep André-Laurendeau.

1 L'avenue Lafleur

- ▶ Mettre en valeur les différents tronçons de l'avenue selon leurs caractéristiques propres
- ▶ Soutenir l'intensification des activités et mettre en valeur la mixité des usages présents
- ▶ Faciliter le déplacement des piétons le long de l'avenue et rehausser la qualité de l'aménagement du domaine public

2 Le bois des Caryers

- ▶ Faciliter l'accès au bois des Caryers et au parc Angrignon pour les LaSallois
- ▶ Prévoir un développement résidentiel mettant en valeur le bois des Caryers
- ▶ Préserver la quiétude des résidents riverains du bois et du parc
- ▶ Favoriser la relocalisation des entreprises du secteur

3 Le boulevard Newman

- ▶ Rehausser la qualité de l'aménagement et du cadre bâti
- ▶ Favoriser le dynamisme commercial
- ▶ Faciliter la desserte en transport collectif et améliorer les déplacements pour les piétons et cyclistes le long du boulevard
- ▶ Intégrer la réflexion sur le secteur Boulevard Newman à la planification détaillée pan-montréalaise du secteur Angrignon

4 Le canal de l'Aqueduc

- ▶ Mettre en valeur le patrimoine présent aux abords du canal de l'Aqueduc
- ▶ Consolider les activités institutionnelles le long du canal de l'Aqueduc
- ▶ Mettre en place des mesures d'interprétation de l'histoire et des activités reliées au canal de l'Aqueduc
- ▶ Améliorer l'interface entre le canal de l'Aqueduc et la trame urbaine environnante

5 L'emprise ferroviaire

- ▶ Réduire l'enclavement des quartiers résidentiels et améliorer les liens entre les secteurs résidentiels localisés de part et d'autre de l'emprise ferroviaire
- ▶ Mettre en valeur les sites industriels situés en bordure du corridor de l'emprise ferroviaire et enclavés dans des secteurs résidentiels
- ▶ Faciliter l'accès au bois des Caryers et au parc Angrignon pour la population de l'arrondissement
- ▶ Étudier les scénarios de développement de l'ensemble de l'emprise ferroviaire

6 Le parc régional des Rapides

- ▶ Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel, bâti et archéologique du parc régional des Rapides
- ▶ Préserver et mettre en valeur le parcours riverain
- ▶ Améliorer l'accessibilité au parc pour les piétons et les cyclistes
- ▶ Développer le potentiel touristique et récréatif du parc régional des Rapides et des parcs riverains

7 Les quartiers Highlands et Centre

- ▶ Protéger et mettre en valeur les secteurs d'intérêt patrimonial
- ▶ Protéger le cadre paysager des premiers faubourgs de LaSalle
- ▶ Protéger le caractère public des bâtiments institutionnels (églises, écoles, gares, etc.) qui doivent changer d'usage
- ▶ Favoriser l'intensification des activités aux abords de la gare LaSalle
- ▶ Regrouper les activités du terminus Monette-Lafleur et de la gare LaSalle

8 La rue Airlie

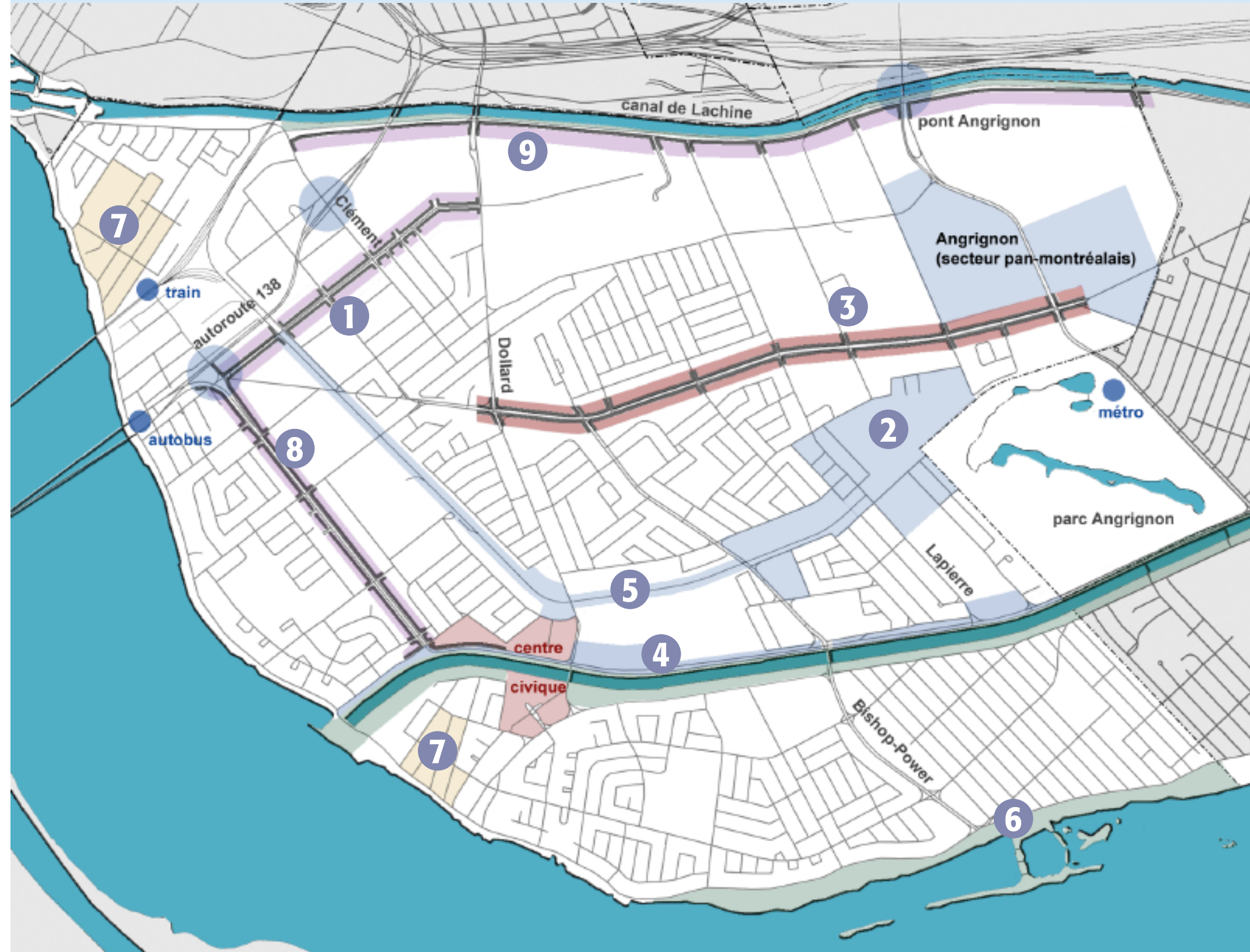
- ▶ Rehausser la qualité de l'aménagement et du cadre bâti tout en maintenant le rôle de la rue comme axe de circulation majeur
- ▶ Améliorer l'image de l'arrondissement de LaSalle depuis la rue Airlie et mettre en valeur cette entrée de ville

9 La rue Saint-Patrick

- ▶ Rehausser la qualité de l'aménagement et du cadre bâti
- ▶ Améliorer l'image de LaSalle depuis la rue Saint-Patrick et mettre en valeur le parcours riverain
- ▶ Tirer parti de la présence du canal de Lachine, des vues sur le mont Royal et des conditions topographiques particulières des abords de la rue Saint-Patrick dans l'évaluation des projets de développement

LES NEUF SECTEURS DE PLANIFICATION DÉTAILLÉE DE PORTÉE LOCALE

Certains secteurs de LaSalle comportent des enjeux d'aménagement et de développement dont les caractéristiques et la complexité nécessitent une attention particulière. Le plan d'urbanisme prévoit que ces secteurs seront soumis à une planification détaillée, qui visera à préciser les problèmes rencontrés ainsi que les interventions requises pour les résoudre.



Les démarches de planification détaillée de portée pan-montréalaise et locale miseront sur la participation des citoyens et sur celle de l'ensemble des intervenants concernés : l'arrondissement, les services municipaux, les ministères ainsi que les organismes privés, publics et associatifs.

THE NINE LOCAL DETAILED PLANNING AREAS

In some areas of LaSalle, there are planning and development issues whose features and complexity require special attention. Under the planning program, these areas will be subject to detailed planning that will aim at specifying the problems encountered as well as the actions required to resolve them.

The pan-Montréal and local detailed planning efforts will be counting on the participation of residents and on that of all parties concerned: the Borough, municipal departments and provincial government departments as well as private, public and community organizations.

1 Lafleur Avenue

- ▶ Enhance the various sections of the avenue, based on their own particular features.
- ▶ Support the development of activities and promote the mix of present users.
- ▶ Facilitate pedestrian travel along the avenue and enhance the quality of public facilities.

2 Bois des Caryers

- ▶ Facilitate access to Bois des Caryers and Angrignon Park for all LaSalle residents.
- ▶ Plan residential development enhancing the value of Bois des Caryers.
- ▶ Preserve the tranquility of residents living along these woodlands and the park.
- ▶ Encourage the relocation of the area's businesses.

3 Newman Boulevard

- ▶ Enhance the quality of the built environment as well as the quality of planning and development.
- ▶ Promote dynamic commercial activities.
- ▶ Facilitate public transit service and improve travel for pedestrians and cyclists along the boulevard.
- ▶ Integrate the reflection on the Newman Boulevard area into the pan-Montréal detailed planning of the Angrignon area.

4 Aqueduct Canal

- ▶ Enhance the heritage in the area surrounding the Aqueduct Canal.
- ▶ Consolidate the institutional activities along the Aqueduct Canal.
- ▶ Set up history interpretation measures and activities related to the Aqueduct Canal.
- ▶ Improve the interface between the Aqueduct Canal and the surrounding urban framework.

5 Railway right-of-way

- ▶ Reduce the isolation of residential neighbourhoods and improve the links between the residential sectors located on either side of the railway right-of-way.
- ▶ Enhance the industrial sites located along the railway right-of-way corridor and isolated in residential sectors.
- ▶ Facilitate Borough residents' access to Bois des Caryers and Angrignon Park.
- ▶ Examine development scenarios for the whole railway right-of-way area.

6 Des Rapides regional park

- ▶ Preserve and enhance the natural, cultural, built and archeological heritage of Des Rapides regional park.
- ▶ Preserve and enhance the route along this park area.
- ▶ Improve accessibility to the park for pedestrians and cyclists.
- ▶ Develop the tourist and recreational potential of Des Rapides regional park and the waterfront parks.

7 Highlands and Centre districts

- ▶ Protect and enhance the heritage areas.
- ▶ Protect the landscape environment of the first suburban areas of LaSalle.
- ▶ Protect the publicness of the institutional buildings (churches, schools, train stations, etc.) whose use must be changed.
- ▶ Promote an increase in activities in the area surrounding LaSalle train station.
- ▶ Consolidate the activities of Monette-Lafleur terminal and LaSalle train station.

8 Airlie Street

- ▶ Enhance the quality of the built environment as well as the quality of planning and development while maintaining the street's role as a major corridor.
- ▶ Improve the Borough of LaSalle's image from Airlie Street and enhance this entrance to the Borough.

9 Saint-Patrick Street

- ▶ Enhance the quality of the built environment as well as the quality of planning and development.
- ▶ Improve LaSalle's image from Saint-Patrick Street and enhance the waterfront route.
- ▶ Make the most of the presence of the Lachine Canal, the views of Mount Royal and the distinctive topographical conditions of the area surrounding Saint-Patrick Street in evaluating developmental projects.

Let's imagine LaSalle together...

The **Planning Program** for Montréal, adopted on November 22, 2004, is THE reference document for the actions to be taken on the City's territory. It presents the land-use planning and development vision for Montréal over the next ten years.

The **Borough of LaSalle chapter** will form an integral part of the Planning Program. It presents the orientations and objectives that are specifically related to LaSalle. It supports the balanced development that respects the various component parts of the Borough in order to meet the needs of the population. It will come into effect during the summer of 2005.

It is based on the consensus of opinion established at the Borough Summit in 2002 and the concerted action on March 23, 2004. At that time, LaSalle residents discussed the major challenges in store for them, and particularly, improvements to the overall cohesiveness of the territory, the quality of the natural environment and living environments, improvements to accessibility to the territory as well as the balance between the development of employment sectors and residential sectors.

The **Planning Program** represents a social contract between residents, the municipality as well as public and private partners in order to put into concrete form the various orientations and objectives relating to land-use planning and development.

This presentation reflects a vision of LaSalle's future for the next ten years. For each of the orientations, various objections and actions have been defined.



ORIENTATIONS		OBJECTIVES	ACTIONS
Overall cohesiveness of LaSalle territory	Quality of the built and natural environment	1	<ul style="list-style-type: none"> 1.1 Establish links between Borough areas 1.2 Develop detailed planning of the railway right-of-way area. 1.3 Plan more numerous pedestrian, cycling and road links between the northern and southern parts of the Borough. 1.4 Improve physical and visual accessibility to Des Rapides regional park and to the St. Lawrence River. 1.5 Study the feasibility of building a new bridge spanning the Aqueduct Canal, directly in line with Lapierre Street.
		2	<ul style="list-style-type: none"> 2.1 Pursue efforts to enhance the approaches to the axial highways and establish guidelines for the development of their approaches. 2.2 Develop a detailed plan for the Lafleur Avenue area. 2.3 Develop a detailed plan for the Newman Boulevard area. 2.4 Develop a detailed plan for the Airlie Street area. 2.5 Develop a detailed plan for the Saint-Patrick Street area.
		3	<ul style="list-style-type: none"> 3.1 Enhance the areas surrounding the canals 3.2 Develop special standards for buildings along the Lachine Canal and the Aqueduct Canal. 3.3 Develop a plan for the Aqueduct Canal area. 3.4 Develop a plan for the Saint-Patrick Street area.
		4	<ul style="list-style-type: none"> 4.1 Safeguard and upgrade heritage buildings and complexes 4.2 Develop ways and means of overseeing actions taken on identified heritage buildings and complexes. 4.3 Develop a plan for the area within the Highlands and Centre districts.
		5	<ul style="list-style-type: none"> 5.1 Improve residential streets, protect existing green space and develop the intra-Borough cycling network 5.2 Study the relevance and feasibility of reducing the width of streets when they are being repaired. 5.3 Create a tree-planting program in public rights-of-way and front yards. 5.4 Adopt a bylaw on installing power lines underground. 5.5 Examine the possibility of installing power lines underground in heritage areas and in certain detailed planning areas. 5.6 Develop a master plan for LaSalle's parks, green space and cycling network. 5.7 Preserve and improve existing parks. 5.8 Develop an acquisition program for buildings along the St. Lawrence River. 5.9 Ensure harmonious integration of construction and conversion projects for buildings, into LaSalle Boulevard's built environment, and particularly by adopting architectural standards and criteria.
Quality of living environments and offer of services to the population	Mass transit accessibility and service	6	<ul style="list-style-type: none"> 6.1 Diversify the new housing offer 6.2 Develop a plan for the Bois des Caryers area. 6.3 Diversify the offer of dwellings by promoting housing projects meeting the needs of diversified residential clientele.
		7	<ul style="list-style-type: none"> 7.1 Improve the quality of the existing rental stock 7.2 Following appropriate analysis, allow the conversion or expansion of existing residential buildings. 7.3 Develop a guide on enforcing the new housing code. 7.4 Implement the integrated urban revitalization strategy for the areas that are to be revitalized.
		8	<ul style="list-style-type: none"> 8.1 Plan the community facilities offer needed for the population 8.2 Develop a family policy (recreational facilities, recreational services, daycares, etc.). 8.3 Examine the possibility of setting up a multi-purpose recreational centre in LaSalle that is accessible by public transit. 8.4 Develop a plan for the Des Rapides regional park area.
Balance between the development of employment sectors and residential sectors		9	<ul style="list-style-type: none"> 9.1 Improve mass transit service in LaSalle and promote inter-modal operations between the bus, the metro and the commuter train 9.2 Consolidate the mass transit corridor on Newman Boulevard. 9.3 Examine the possibility of setting up a new mass transit corridor between Angrignon metro station and the western part of LaSalle. 9.4 Redevelop LaSalle station after it is moved to the vicinity of the park-and-ride centre. 9.5 Develop, for residential purposes, the land located near LaSalle station. 9.6 Examine the feasibility of setting up a link between LaSalle and: <ul style="list-style-type: none"> a. the proposed rail shuttle between downtown Montréal and Pierre-Elliott-Trudeau international airport b. the new mass transit corridor that may be developed, to be served by a light rail transit system or a modern tramway, from the Old Port to Lachine, along the canal of the same name.
		10	<ul style="list-style-type: none"> 10.1 Improve access to the territory from the road network 10.2 Allow access to Highway 138 North from Airlie Street. 10.3 Review the configuration of Angrignon overpass within the reflection on the Turcot Interchange. 10.4 Examine and implement a strategy to improve the flow of traffic in the Lafleur Avenue and Clément Street area. 10.5 Review access to Highway 138 from Clément Street.
		11	<ul style="list-style-type: none"> 11.1 Maintain employment diversity in the Borough 11.2 Encourage small and medium-size businesses to locate in vacant industrial buildings and on industrial land to be developed. 11.3 Promote the development of new rental or condo-style industrial space on LaSalle territory.
		12	<ul style="list-style-type: none"> 12.1 Reduce nuisances caused by industrial sectors 12.2 Create a relocation program in LaSalle for businesses currently located in residential sectors.
		13	<ul style="list-style-type: none"> 13.1 Consolidate recreation and tourist development in relation to the waterfront park 13.2 Promote the development of Des Rapides regional park and improve the links between the cycling trail of the national historical site of the Lachine Canal and LaSalle. 13.3 Develop an institutional hub in connection with Charles-J.-DesBaillets drinking water production plant and Cégep André-Laurendeau.

Plan today to build tomorrow

The new PLANNING PROGRAM for LaSalle



**PUBLIC CONSULTATION MEETING
LASALLE BOROUGH HALL, 55 DUPRAS AVENUE
MAY 11, 2005, 7 P.M.**

All LaSalle residents are invited to take part in the public consultation meeting in order to contribute toward enriching the LaSalle chapter of the new City of Montréal's first planning program.



Manon Barbe – UCIM

*Borough Mayor
Councillor for the city of Montréal*

"I am proud to invite you to take part in the Planning Program so that LaSalle can benefit from quality development over the coming years. My colleagues on Council join me in thanking you for participating in this thrilling effort. Together, just imagine what the territory of LaSalle will be in 10 years' time!"

Manon Barbe



Alvaro Farinacci – UCIM

Councillor for the city of Montréal



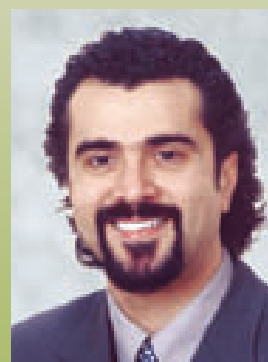
Richard Deschamps – UCIM

Councillor for the city of Montréal



Oksana Kaluzny - Independant

*Borough Councillor
Sault-Saint-Louis District*



Michael Vadacchino - Independant

*Borough Councillor
Cecil-P.-Newman District*

LaSalle
Montréal 